



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 octobre 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 28/10/2008

D - 20080572

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 27 octobre Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE (*présent jusqu'à 17h30*), Mme Marie-Françoise LIRE, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Constance MOLLAT, M. Jean-Charles PALAU, Mme Wanda LAURENT, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Vincent MAURIN,

***Versement d'une subvention à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde dans le cadre de la convention de gestion de la pépinière artisanale Bordeaux Sainte-Croix.
Décision. Autorisation.***

M. Jean Charles BRON, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 23 octobre 2006, la Ville de Bordeaux confie la gestion de la pépinière d'entreprises du 11 rue du Port, dans le quartier Sainte-Croix, à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde.

La convention signée entre les deux parties prévoyait de concourir à part égale au déficit d'exploitation de ladite pépinière.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde a présenté à la Ville le rapport moral et financier pour l'année 2007.

Ces documents ci-annexés sont conformes aux dispositions prévues dans la convention. Le total des charges s'élève à 54 969,92 €, les produits s'élèvent à 40 728,05 € et laissent un différentiel de 14 241,42 € à répartir entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Ville de Bordeaux, soit 7 120,71 €.

Pour mémoire, la prévision initiale était de 23.691 €. Ce différentiel s'explique par des économies d'échelle sur les postes de fournitures, de locations mobilières, d'assurances, d'honoraires, de publicité, de missions et de réceptions.

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à verser une subvention de 7 120,71 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde, qui sera imputée sur la fonction 9 – sous fonction 90 – nature 6574.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 27 octobre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean Charles BRON

COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2007

1 – RAPPEL

Inauguration le 23 Novembre 2006 avec quatre entreprises installées :

- Claudia GRASSHOFF, Architecte paysagiste
- Ziad CHAWKI, Maintenance de systèmes informatiques
- Jocelyn MAURICE, Froid et climatisation
- Hachemi M'HAMDI, Electricité

Ces entreprises sont rejointes début Février 2007 par :

- Jean Pascal GOMEZ, Second œuvre du bâtiment, puis début Mars
- Martine CLOAREC, service à la personne qui cesse son activité après seulement trois mois n'ayant pas pu obtenir l'agrément obligatoire.

Début Mai, Violaine POUILLAS, Agence de communication et Danièle BRONDEAU, Aménagement et décoration d'intérieur entrent dans la structure.

Celle-ci est complète en Juillet par l'arrivée de Marguerite SUBILET, Soutien scolaire à domicile et de François MERIC, Plombier.

Fin Février 2008, Danièle BRONDEAU libère son bureau car elle vient d'être recrutée par une importante entreprise qui souhaite s'attacher ses compétences développées durant son séjour à la pépinière.

Ce bureau est affecté depuis le 1er Mai à Cécile CAMPGUILHEM, architecte de DPLG.

Pour arriver à ce résultat, le comité d'agrément s'est réuni à cinq reprises.

Ce comité composé à parts égales de représentant des services de développement économique de la Mairie de Bordeaux et de le Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde, a examiné 27 dossiers de candidatures recevables, compte tenu des orientations de la pépinière qui sont de redensifier le tissu économique local en facilitant l'installation en centre ville des activités artisanales et de services nécessaires à la population locale.

2 – ORIGINE DES CANDIDATURES

Les 27 dossiers examinés sont issus à parts égales des contacts enregistrés par la Mairie de Bordeaux et le CMA 33. Il s'agit de la part recevable d'environ 90 contacts enregistrés suite à la communication faite autour de la pépinière.

La communication s'est organisée autour de différents supports et actions :

- lettre économique de la Mairie de Bordeaux,
- Sud-Ouest, Salon de la création d'Entreprises,
- Conseils de quartiers,
- Sites Internet de la Mairie de Bordeaux et de la CMA 33,
- réunions d'informations à la CMA 33,
- Stages préalables à l'installation à la CMA 33
- Affichage dans les locaux de la CMA 33.

3 – ACCUEIL, ACCOMPAGNEMENT ET GESTION DES LOCAUX

Accueil :

A son arrivée chaque entreprise bénéficie de l'établissement d'un dossier économique initial comprenant :

- un compte de résultat prévisionnel
- le calcul du seuil de rentabilité
- un tableau de financement
- un bilan de clôture
- un budget de trésorerie

Si l'entreprise possède déjà ces documents, l'animateur vérifie la cohérence du projet avec les documents produits.

Accompagnement :

L'accompagnement consiste, entre autre, en des suivis sur rendez-vous au cours desquels sont vérifiés et ajustés les éléments du prévisionnel en fonction du niveau d'activité de l'entreprise.

Des préconisations en terme de formation peuvent aussi être formulées. En 2007, 5 artisans et conjoints ont bénéficié de formations pour une durée de 253 heures (liste en annexe). Pour 2008, 130 heures ont déjà été programmées en fonction des besoins détectés lors des besoins individuels.

En 2007, 3 des 6 actions de formation réalisées ont eu lieu à la Pépinière, d'autres y sont programmées pour 2008.

L'animateur diffuse régulièrement de l'information législative, réglementaire, technique ou pratique, par la mise à disposition de revues à caractère économique ou par la sélection d'articles.

L'animateur est l'interlocuteur des résidents pour toute question de type réglementaire ou administratif. Il est l'interface entre les résidents et leur environnement. Il participe à la constitution de leur réseau professionnel.

Sur site plusieurs jours par semaine, les résidents bénéficient de sa présence, ainsi des relations informelles s'établissent hors des rendez-vous programmés.

Il est à noter que durant les premiers mois d'activité les demandes sont essentiellement liées à la détermination et la mise en place d'une stratégie commerciale.

Gestion des locaux :

L'animateur assure la gestion technique du bâtiment :

- maintien en l'état de l'immeuble confié en relation avec les services techniques de la mairie de bordeaux
- gestion des fluides et des énergies
- gestion de l'alarme
- gestion des véhicules électriques
- refacturation des consommations
- suivi des factures et des encaissements, à ce jour, aucune dette de quelque nature que ce soit n'est constatée

4 – PEPINIERE, LIEU DE VIE

L'avantage d'avoir regroupé en un même lieu des activités différentes, mais toutes en phase de création, permet une mise en relation naturelle. La complémentarité de certaines activités renforce cette mise en relation. La proximité physique et la connaissance que chaque chef d'entreprise a des activités des autres résidents créé une communauté d'intérêts qui débouche sur des collaborations professionnelles.

Le fait d'avoir attribué le bureau vacant à une architecte n'est pas innocent. Outre son excellent dossier de candidature, cette jeune femme peut servir de catalyseur aux entreprises installées, en particulier aux artisans du Bâtiment.

Disposant d'une salle de détente et d'une salle de réunion, en plus de la facilité offerte aux résidents pour se retrouver ou recevoir leurs relations professionnelles, la Pépinière est un lieu de vie et de brassage des publics. En effet, cette structure accueille des Stages de Préparation à l'Installation, des formations à destination des artisans et de leur conjoint, ce qui a permis en 2007 à plus de 200 artisans ou futurs artisans de fréquenter les lieux, animant la Pépinière mais également le quartier.

En terme d'animation, nous avons également accueillis une Journée d'Etude organisée par l'Université Montesquieu Bordeaux IV, regroupant une trentaine d'étudiants, ainsi qu'une importante délégation Libanaise. Pour mémoire, la Pépinière était « Portes Ouvertes » lors des Assises Nationales du Centre Ville en octobre 2007. Environ 70 personnes nous ont rendu visite à l'occasion de cette manifestation.

Enfin, pour la petite histoire, à deux ou trois reprises, les résidents ont organisé, à la Pépinière, des soirées « festives » afin de se retrouver hors contexte professionnel.

5. UNE IMPORTANTE COUVERTURE MEDIATIQUE

Une communication grand public

Dès son inauguration, la Pépinière a bénéficié d'une importante couverture médiatique ce qui a permis de limiter, durant le premier exercice, des actions de communication initialement budgétées.

Se sont intéressés à la structure, tout au long de 2007 :

- pour la presse écrite : Le Point (un important article : la pépinière était classée parmi les Top 2007 de l'Economie Girondine), Sud Ouest (plusieurs articles), La Lettre Economique de la Mairie de Bordeaux, et d'autres supports
- pour la radio et la télévision : France Bleue Gironde, France 3, TV7, M6 ainsi que ARTE pour un sujet traitant des financements européens.

6. PROSPECTIVE

Pour l'exercice 2008, les axes prioritaires seront les suivants :

- favoriser la sortie de pépinière pour les premiers arrivants en relation avec In'Cité
- renouveler la population d'entreprises accueillies en cohérence avec les objectifs premiers de la Pépinière
- renforcer la communication autour de la Pépinière, communication institutionnelle et communication sur les entreprises résidentes
- renforcer le positionnement de la Pépinière comme acteur d'animation du quartier et lieu de vie, en y organisant quelques manifestations (journées Portes Ouvertes, expositions...).

TABLEAU DES ACTIONS DE FORMATIONS Réalisation – Prévisions – Participants
--

Actions réalisées en 2007

Stratégie commerciale	Violaine POUILLAS	28h
	Claudia GRASSHOFF	28h
	Jocelyn MAURICE	28h
Techniques de vente	Claudia GRASSHOFF	28h
	Jocelyn MAURICE	28h
Initiation à l'informatique	Hachemi M'HAMDI	28h
Comptabilité informatisée	Mme Asma CHAWKI	21h
Photoshop	Violaine POUILLAS	32h
Illustrato 1	Violaine POUILLAS	32h
<u>TOTAL</u>		<u>253h</u>

Actions prévues en 2008

Photoshop	Claudia GRASSHOFF	32h
Autocad	Claudia GRASSHOFF	32h
Illustrator 2	Violaine POUILLAS	36h
Techniques de vente	Violaine POUILLAS	28h
<u>TOTAL</u>		<u>128h</u>

BUDGET PEPINIERE
NOVEMBRE 2006 - DECEMBRE 2007 (14 mois)

CHARGES

	Budget	Réalisé
Eau	1 050	172,17
Energies(edf,gdf...)	3 500	5 553,10
Fournitures / Petit équipement	1 167	675,18
Locations mobilières	2 917	1 735,48
Entretiens/maintenance	5 833	7 606,20
Surveillance/Alarme	2 333	3 991,83
Assurances	5 833	1 141,36
Documentation	525	110,00
Honoraires	4 200	
Publicités	3 488	
Missions Receptions	2 333	
Déplacements	2 917	865,10
P.T.T. Tél.	1 167	704,01
autres	2 333	1 101,52
charges externes	39 597	23 655,95
Salaires	35 851	19 543,80
Charges sociales	20 435	11 770,17
charges de personnel	56 286	31 313,97
TOTAL	95 882,50	54 969,92

PRODUITS

	Budget	Réalisé
Loyers/Forfait charges communes	19 027,16	15 732,68
Services refacturés	3 150,00	188,77
photocopies	525,00	
fax	2 625,00	188,77
Autres	73 705,33	39 048,47
CDC	18 426,33	15 000,00
Europe		9 807,05
Mairie de Bordeaux	27 639,50	7 120,71
CMA	27 639,50	7 120,71
TOTAL	95 882,49	54 969,92

Salaires

		2006			
		montant annuel	montant horaire	heures réalisées	montant pépinière
J P Friche	Salaires bruts	31 166,82	19,48	64,00	1 246,67
	Charges sociales	18 846,32	11,78	64,00	753,85
P Bru	Salaires bruts	33 915,75	21,20	21,50	455,74
	Charges sociales	20 436,80	12,77	21,50	274,62
TOTAL	Salaires bruts				1 702,42
	Charges sociales				1 028,47

		2007			
		montant annuel	montant horaire	heures réalisées	montant pépinière
J P Friche	Salaires bruts	32 655,48	20,41	728,00	14 858,24
	Charges sociales	19 684,56	12,30	728,00	8 956,47
P Bru	Salaires bruts	37 144,12	23,22	128,50	2 983,14
	Charges sociales	22 228,40	13,89	128,50	1 785,22
TOTAL	Salaires bruts				17 841,38
	Charges sociales				10 741,69

Total heures 2006/2007	942,00
Total salaires bruts 2006/2007	19 543,80
Total charges sociales 2006/2007	11 770,17

Déplacements : 942h réalisées, soit 134 jours

Trajet CMA/pépinière AR : 12 Km

Soit un total de 1 608 Km

Barème fiscal : 0,538 pour 7 CV

Soit un total déplacement : 865,10€

RAPPORT FINANCIER 2007

CHARGES

Postes de dépenses	Montant	Observations
Eau – Energie	5 725.27	Poste supérieur au prévisionnel dû en particulier à la consommation de gaz (70% du poste) occasionné par la structure du bâtiment
Fourniture– Petit Equipement	675.18	Consommables divers (papier, cartouches imprimante...)
Locations mobilières	1 735.48	Essentiellement le copieur/fax
Entretien - Maintenance	7 606.20	Ce poste regroupe le ménage, la télésurveillance, la maintenance générale (télécommandes, badges, pare-brise cassé...)
Surveillance - Alarme	3 991.83	Installation du dispositif d'alarme
Assurances	1 141.36	Poste inférieur au Prévisionnel car bénéficiant d'un contrat groupé avec la CMA33
Documentation	110.00	Achat d'un recueil fiscal. Poste inférieur au Prévisionnel, car utilisation des ressources internes à la CMA33
Honoraires	0	Gestion directe par le service comptable de la CMA33, et pas de litige en cours
Publicité	0	Pas de dépenses de publicité en 2007, car la pépinière a bénéficié d'une bonne couverture médiatique liée à son ouverture et à son démarrage et des supports de communication de la Mairie et de la CMA 33
Missions et réceptions	0	En 2007, ces dépenses ont été prises en charge par la ville de Bordeaux lors des différentes manifestations
Déplacements	865.10	Déplacements de l'animateur entre la CMA33 et la pépinière
P.T.T. Téléphone	704.01	Abonnements et Consommation pour une ligne fax, une ligne internet, une ligne téléphonique
Autres	1 101.52	Dépenses diverses non classables
Charges de personnel	31 313.97	Temps de présence animateur équivalent à 60% d'un temps plein
Total des Charges	54 969.92	

PRODUITS

Postes de Recettes	Montant	Observations
Loyers – Forfait charges communes	15 732.68	Inférieur au prévisionnel car pépinière complète à partir de Juillet 2007
Services refacturés	188.77	Faibles consommations copieur et fax. Correspond aux prestations copieur et fax refacturés aux résidents
Caisse des Dépôts et Consignations	15 000.00	Aide au démarrage
Europe	9 807.05	subvention calculée sur 25% du budget mois les ressources propres
Total des Produits	40 728.05	

Différentiel à répartir entre la CMA 33 et la Mairie de Bordeaux (conformément à l'article 4 de la Convention)

14 241.42 €

- CMA 33 7 120.71 €
- Mairie de Bordeaux 7 120.71 €

Fait à Bordeaux, le 19 mai 2008

**Le Président,
Yves PETITJEAN**